



Déclaration CSE du 13 juillet 2022

☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 13 juillet 2022

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois maintenant, les Organisations Syndicales et vos représentants sont en négociation pour aboutir à un nouvel accord Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT). Vaste programme d'où, sans doute, la durée de cette négociation !

L'accord proposé par la direction inclut globalement 3 parties : l'efficacité, Donner du sens et les Conditions de travail. Si l'UNSA considère les mesures proposées dans cet accord comme globalement intéressantes, nous voulons ici mettre en évidence qu'un tel accord ne pourra être mis en œuvre efficacement qu'avec l'implication de tous, **salariés et managers**.

Les salariés, car ce sont eux qui contribuent concrètement par leur travail, à la réussite technique et économique de l'entreprise. Il nous semble donc utile de leur faire confiance, de les écouter, de prendre en compte leurs propositions dans l'amélioration des process, l'identification de solutions face aux irritants et l'amélioration de leurs conditions de travail.



Les managers, car ce sont les principaux rouages aptes à faire tourner la machine TDF au mieux de ses possibilités, pour peu qu'ils aient en permanence en tête justement la Qualité de Vie et les Conditions de Travail de leurs collaborateurs, et qu'ils soient conscients des limites imposées par la disponibilité des ressources. Il faut bien reconnaître que tous les managers à TDF ne fonctionnent pas tout à fait de la même façon, et qu'un travail de fond doit encore être mené dans ce domaine.

Par ailleurs, L'UNSA s'en voudrait si nous n'abordions pas la QVCT par l'aspect rémunération. En effet, depuis quelques années maintenant, les efforts de productivité acceptés par les salariés ont porté leurs fruits avec un Chiffre d'Affaires (+14% en 2019, +10% en 2020, +7% en 2021), et un Résultat d'Exploitation (+16% en 2019, +6% en 2020, +5% en 2021) en hausse constante, face à un effectif (-5% en 2019, -7% en 2020, -0.6% en 2021) en baisse constante.

Face à ces efforts, vous nous opposez une évolution des rémunérations que vous considérez adaptée, en y incluant l'évolution des salaires (+2.8% moyenne cette année) et de la participation (+2800€ en moyenne cette année).

Au risque de nous répéter, face à une inflation galopante (5.8% en juin, pic à 7% annoncé d'ici la fin de l'année), le compte ne nous semble pas y être. En effet, les salariés et leurs représentants que nous sommes ne considèrent pas la prime de participation comme un élément de rémunération pérenne qui suivrait une évolution à la hausse dans les années à venir. Donc encore une fois, nous vous demandons la possibilité, comme cela se fait dans nombre d'entreprises et comme l'encourage le gouvernement, de rouvrir une négociation que nous pourrions appeler « Négociation Inflation », afin d'identifier les coups de pouces salariaux qui pourraient être octroyés aux salariés de TDF dans cette période difficile. Nombre de salariés sont en attente et interpellent leurs représentants en ce sens.



L'Unsa souhaite de bonnes vacances à tous les salariés de l'entreprise.

L'UNSa un syndicat à votre écoute